



## Frais de compromis dû en cas de non obtention prêt

-----  
Par Louise11000

Bonsoir,

Quel est le coût de la rédaction d'un compromis pour la cession d'un fond de commerce ? Le juriste me demande 3000 pour un fond de 60000. Mais que se passe t'il en cas de non obtention de crédit bancaire ? Je perds les frais de compromis ? belle soirée à tous, louise...

-----  
Par ESP

Bienvenue

Il faut bien que quelqu'un rémunère le notaire, sans précision au compromis, l'avance au notaire, n'est généralement pas restituée intégralement en cas de refus de prêt.

-----  
Par Louise11000

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Néanmoins pour les compromis de prêts immobilier ce n'est pas la même chose?

On paye à l'acte de vente une fois le prêt accordé?

Pourquoi le compromis de vente d'un fond de commerce n'a pas la même logique ?

Merci d'avance,

Louise